

ACTION N° 20

Réaliser un Schéma directeur de développement des énergies renouvelables et de récupération

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Le PCAET après avoir identifié les potentiels du territoire a défini, jusqu'à l'horizon 2050, des objectifs ambitieux de développement de la production et de la consommation des énergies renouvelables et de récupération (ENR et R). Il s'agit maintenant d'aller plus loin en complétant ces objectifs par leur déclinaison opérationnelle d'un point de vue spatiale et temporelle en réalisant un schéma directeur de développement de ENR et R qui devra notamment permettre :

- De localiser les zones de production et de consommations potentielles,
- De planifier et prioriser temporellement et spatialement les zones d'implantation en fonction des contraintes environnementales, techniques et réglementaires,
- D'étudier la possibilité d'implantation d'un site de méthanisation pour les biodéchets collectés par les collectivités,
- De mobiliser les acteurs opérationnels sur les projets.

Un tel schéma permet de questionner en détail l'organisation locale du système de consommation et de production d'énergie. Par une analyse des vecteurs énergétiques (gaz, électricité, chaleur, froid), des capacités et contraintes des réseaux, il interroge l'adéquation entre les ambitions de transition énergétique de la collectivité et de ses partenaires, les marges de manœuvre possibles et les moyens à disposition. Il est généralement établi sur le format classique de démarche de programmation avec un diagnostic, un travail de construction d'une stratégie et d'un programme d'actions.

Le diagnostic a conclu à l'absence de potentiel d'éolien dans le territoire mais le schéma directeur permettra grâce à une analyse plus fine de contribuer à infirmer ou confirmer ce résultat (voir rapport stratégie du PCAET).

PILOTE (S)		OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
SM du SCoT		AMO	
CIBLES/BENEFICIAIRES		PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
CALMV/CCPSMV et leurs communes		ADEME, SEV, PNRL, GRDF, ENEDIS Syndicats de traitement des déchets, Communes forestières au travers de la mission régionale bois énergie	
CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES		CCPSMV	Action T 18 du PAED
		CALMV	CRTE Objectif stratégique 2 Accélérer la sobriété énergétique 2.2 Développer les énergies renouvelables 2.2.1 Accompagner la mise en place de panneaux photovoltaïques 2.2.3 Accompagner le développement des énergies renouvelables

REFERENTS CCPSMV

Techniciens : Jean-Christophe VIELLE et Yan GLOAGUEN	Elu(s) : Angélique RIVOIRE et Etienne KLEIN		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

REFERENTS CALMV			
Techniciens : Laurence CHABAUD-GEVA		Elu(s) : Sylvie GREGOIRE/Christian MOUNIER	
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	Sous-traitance Etude : 35 000 € HT
	Investissement	
	Recette/Financements	ADEME

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du cahier des charges - Lancement de la consultation et choix du prestataire - Réalisation de l'étude
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des résultats de l'étude - Lancement d'une étude sur la possibilité d'implanter une unité de méthanisation à l'échelle du SCOT
2024	
2025	
2026	
2027	

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
		TERTIAIRE, AGRICULTURE, TRANSPORT

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS/INDICATEURS
Réalisation de l'étude	A renseigner à posteriori

COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE	-
--	---

CONSULTATION HABITANTS	-
-------------------------------	---